TIZI-OUZOU

Quand le banditisme tourne à l'industrie

Vol de véhicules, agressions, cambriolages, vols, rackets, faux barrages… Le grand banditisme n'en finit pas de semer la terreur à travers les quatre coins de la wilaya en dépit des efforts consentis par les services de sécurité, jugés insuffisants eu égard à cette exponentielle recrudescence de la criminalité.

Ainsi, l'on croit savoir, selon une source généralement bien informée, que plus de 500 «foyers de criminalité» auraient été comptabilisés au niveau de la wilaya.

Certaines régions sont plus particulièrement ciblées par le grand banditisme à l'instar de cette partie sud de Tizi-Ouzou qui englobe les daïras des Ouacifs, Ouadhias, Beni-Douala, Maâtkas, Boghni, Draâ-El-Mizan et Tizi-Gheniff.

En effet, ces circonscriptions qui comptent quelque 24 communes souffrent aussi des affres du terrorisme où plusieurs bases arrière de l'ex-GSPC s'y trouvent. Nous pourrions citer entre autres Amjoudh, El-Maj, Takhoukht, Boumahni... Ce qui laisse supposer qu'il existe bel et bien une interconnexion entre les terroristes islamistes d'Aqmi et les brigands qui tiennent quelquefois des territoires et des axes routiers tout entiers à l'image de ce CW128 considéré comme un no man's land par ces usagers qui ont toujours la peur au ventre quand ils empruntent cette voie qui relie Boghni à Tizi-Ouzou. Ainsi, quelquefois on trouve des lieux de débauche dans des endroits réputés pour être des fiefs des islamistes armés, mais ces derniers n'ont curieusement jamais inquiété leurs propriétaires.

Le blanchiment d'argent est évidemment impossible à contrôler par les services de sécurité. Ce qui favorise ainsi la recrudescence et la naissance même d'autres réseaux du grand banditisme qui se nourrissent de la petite délinquance. Le kidnapping est devenu tout bonnement une industrie.

Les ravisseurs négocient avec les familles des victimes et finissent par trouver un «marché», les rançons payées, les otages libérés et la République médusée ! Invraisemblable, c'est comme si l'Etat n'existe plus dans cette région. Les centaines (environ 740) descentes policières de la SWPJ de Tizi-Ouzou, les 6 833 interpellations et une centaine d'inculpés déférés devant la justice en un seul mois n'ont pas suffi à juguler toute cette insécurité qui frappe de plein fouet les villes et les villages, mais aussi les routes et chemins dont certains sont devenus de véritables coupe-gorges.

Des dizaines de véhicules ont été volés depuis 2010 et la plupart de ces crimes n'ont toujours pas été élucidés à ce jour, au grand dam des victimes.

Des centaines de citoyens blessés par leurs agresseurs dans des attaques à main armée dans des faux barrages sont toujours traumatisés. Il mérite de rappeler que certaines communes ne disposent tout simplement pas d'aucun service de sécurité à l'image par exemple des communes de Tizi n'Tleta, Ath Zmenzer, Souk-El-Tenine, Aït Bouaddou, Agouni Gueghrane, Frikat, Bounouh, Aït Yahia Moussa, Beni Aïssi...

L'ambitieux projet d'implantation de brigades de Gendarmerie nationale à travers l'ensemble des communes qui n'en disposent pas est en veilleuse et ce ne sera sans doute pas pour demain que cela pourrait être concrétisé en raison de différentes contraintes (souvent foncières) que rencontrent les municipalités, et probablement pour d'autres raisons aussi que nous ignorons. C'est dire, en somme, que c'est tout un plan Marshall qui est nécessaire pour cette wilaya pour endiguer cette insécurité grandissante qui a touché tous les villages autrefois havres de paix.

Amayas Idir

SIDI-BEL-ABBÈS

1res journées internationales de cardiologie et de chirurgie cardiovasculaire

Depuis vendredi soir et durant trois jours, Sidi-Bel-Abbès abrite les premières journées internationales de cardiologie et de chirurgie cardiovasculaire au niveau de l'auditorium de l'université Djilali-Liabes. Une manifestation scientifique d'envergure à laquelle ont participé la France, la Turquie, le Liban, l'Algérie, l'Australie avec leurs plus éminents professeurs dans le domaine. Dans l'après-midi de vendredi, c'est le coup d'envoi de ces journées avec une conférence inaugurale sous le thème «Histoire de Sidi-Bel-Abbès», animée par le professeur Henni Abdelkader, professeur à l'université Djilali-Liabes. Lors de cette manifestation, plusieurs communications ont été données autour des thèmes : «La chirurgie vasculaire cardiologique», «Le remplacement valvulaire aortique percutane», «La chirurgie coronarienne à cœur battant», «La chirurgie de l'aorte ascendante», «Le syndrome coronarien à sa phase aiguë», «La chirurgie vasculaire périphérique», «Les infections du site opératoire en chirurgie cardiaque» «La transplantation cardiaque», «Le traitement actuel des lésions vasculaires périphériques», «La réadaptation cardio-respiratoire, après chirurgie cardiaque», «La prise en charge du cardiopathe en cabinet dentaire» et enfin «Les accidents et les incidents de circulation extra-corporels». En marge des conférences et interventions s'est tenu un atelier d'échocardiographie et de doppler vasculaire.

A.M.

AÏN-TÉMOUCHENT

Un motocycliste percuté par un véhicule à Sidi-Safi

Un motocycliste a été heurté violemment, avant-hier, par un véhicule dans la localité de Sidi-Safi. L'accident est survenu au environs de 21h au niveau du CW10 reliant Aïn-Témouchent à Béni- Saf, lorsqu'un automobiliste conduisant une Great Rol 4x4 percuta mortellement le motocycliste Z. M., 24 ans, demeurant à Sidi-Safi. Le coup était si violent que le malheureux est mort sur le coup. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de Béni Saf. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

S. B.

SKIKDA

La zone d'activité et d'habitation de Zef-Zef dépourvue de commodités

Assainissement, approvisionnement en eau, réseau routier, télécommunications, raccordement au gaz de ville et électricité. Telles sont essentiellement les revendications des habitants de la zone d'activité et d'habitation de la localité de Zef-Zef.

Une demande pour le moins étonnante, car comment expliquer le fait qu'un lotissement qui existe depuis 1986 n'ait pas encore eu droit aux commodités devant être livrées bien avant l'occupation des lieux, sauf l'électricité ? Décidément, les voies de l'amélioration du cadre de vie sont impénétrables.

Le lotissement reste, à ce jour, dépourvu d'un réseau d'AEP. Les occupants s'approvisionnement grâce à des puits construits au sein des demeures ou le piquage à partir de l'ancienne conduite datant de l'époque coloniale. «La canalisation d'AEP alimentant à partir de Zeramna la localité de Kassar relevant de la commune d'El-Hadaïek ne nous atteint pas encore», nous dira un habitant. Le gaz n'est pas en reste, l'hiver est durement ressenti. On dirait que la zone est un hameau déshérité. Le réseau routier, notamment l'aménagement interne, laisse à désirer.

Le paradoxe, c'est que la zone est mitoyenne au fameux cimetière de Zef-Zef, fermé officiellement depuis quelque temps, et donc sur le passage de beaucoup de cortèges funèbres, dont ceux officiels. «Nous sommes voisins des morts, donc nous sommes des morts», est un «syllogisme» d'un des occupants. Le réseau électrique est, en revanche, fonctionnel, mais pas comme le veut la tradition. «En été comme en hiver, le délestage existe, ça dure des fois 9 heures d'affilée», signale un habitant.

Depuis leur occupation des lieux, les habitants, par la voie de l'association El-Amel, ont, à maintes reprises, attiré vainement l'attention des autorités locales sur leurs déplorables conditions de vie. La dernière averse, qui n'a pas duré plus de 12 heures, a encore une fois mis à nu les lacunes de la vie en communauté. Actuellement, les séquelles restent visibles.

Surfaces inondées, crues entravant la circulation piétonne et même automobile, gravats bloquant les accès entre les habitations, canalisations d'eaux usées obstruées et faisant office de chaussées en l'absence de ces dernières…

Le hic, c'est que depuis l'implantation du programme de réalisation des 1000 logements sociaux, attribué aux Chinois, la situation est allée de mal en pis. La réalisation d'une enceinte de clôture du chantier sur le cours d'eau qui fait office de canalisation à ciel ouvert en est la cause. Ladite réalisation a provoqué un retour de remblais, surtout que les buses installées auraient été faites d'une manière anarchique.

Le lotissement donne l'impression d'un chantier en voie de réalisation, alors qu'il existe depuis un quart de siècle et que sa situation a été régularisée (les actes de propriété ont été délivrés il y a de cela 7 ans).

A titre d'information, selon un constat d'expertise établi par un huissier de justice, la surface totale de la zone est de 84 834 m² ; la surface des lots pour la partie existante varie entre 520 et 1 448 m² pour la surface totale de 32 587 m² soit 38,41% ; la surface des lots pour la partie extension varie entre 706 et 1505,50 m² pour une surface totale de 32 587 m², soit 38,41%, la surface totale des lots est de 55 748,50%, soit 65,71% ; la surface réservée aux voiries, parkings et espaces verts est de 29 398,75 m², soit 34,65% de la surface totale.

Les 38 familles ne perdent pas espoir quant à la prise en charge de leurs problèmes dans les délais requis. Dans le cas contraire, elles auront recours à d'autres formes de revendications.

Zaïd Zoheïr

Publicité

ORDRE DES ARCHITECTES DÉLÉGATION DE TIZI OUZOU

COMMUNIQUÉ D'INFORMATION AUX ARCHITECTES DU CLOA D'ALGER

(Alger, Aïn Defla, Béjaïa, Blida, Bouira, Boumerdès, Médéa, Tipaza et Tizi Ouzou)

La délégation de Tizi-Ouzou informe les architectes que les élections du conseil local de la région d'Alger prévues le 06/09/2012 ont été annulées et reprogrammées pour le 22/09/2012 au siège du CLOA d'Alger, et ce, une fois le suffrage effectué.

L'huissier de justice et la commission en charge des élections avaient jugé que les conditions étaient réunies et ont supervisé toute la procédure de vote.

Avant l'achèvement de l'opération, la candidate de Tizi Ouzou a subi des pressions de la part de certains membres du conseil sortant ainsi que des membres de la commission et de l'huissier de justice aux fins de l'amener à céder une partie des voix par procuration au bénéfice d'une candidate de la wilaya d'Alger, chose qu'elle a refusé catégoriquement.

Devant cette intransigeance, la commission a invoqué l'absence de quorum pour annuler purement et simplement les suffrages exprimés et déclarer les élections irrecevables alors qu'elle a considéré les conditions réunies et permis leur déroulement jusqu'au bout.

Devant cette attitude inacceptable, la délégation de Tizi Ouzou demande aux architectes inscrits au CLOA d'Alger, soucieux de la légalité et du respect de la réglementation de réagir à ce fâcheux événement en venant voter massivement le 22 septembre 2012 au CLOA d'Alger à 10h00 pour le confrère ou la consœur digne de les représenter.

LA DÉLÉGATION

F 000719/B13